

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 06455 Numéro SIREN : 813 041 795 Nom ou dénomination : A.S CHAUFFEUR

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2021 sous le numéro de dépôt 40044

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES SAINT-OUEN-SUR-SEINE
5 -7 RUE EMILE CORDON
93481 SAINT-OUEN -SUR-SEINE CEDEX
Horaires sur impots.gouv.fr rubrique nous contacter.
Téléphone : 01 49 48 38 92
SIE.SAINT-OUEN@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

12 NOV. 2021

M Aliciguzel Sadettin, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SASU A S CHAUFFEUR, SIREN 813 041 795.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de l'impôt sur les sociétés
Formulaire principal : 2065
Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2069-RCI
Période déclarée : 2020
Date limite de dépôt : 19/05/2021
Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2021194-0000000094349914
Date de dépôt : 13 juillet 2021 à 13:29:27 (heure de Paris)
Désignation du soumissionnaire : SASU A S CHAUFFEUR
Identifiant du soumissionnaire : 813 041 795
Désignation du signataire : Aliciguzel Sadettin
Synthèse des éléments déclarés : Résultat fiscal - bénéfice imposable au taux réduit des pme (15 %) : 62

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 5062466675622269919055395441)

Signature numérique : WLnrrBajAtlRNQVxTKOnSgqlHTc4zckKuXRY/it5rZ7IzR8j2JMbG5CzwA9+LJl2
90u9MFUWelipDOazkadWgi93BY/3HscWU2GbHxIzbrdZ6JfWYGZ0cGw0a5rxK6GY
HvL9KecdxMlofe6GxvyIe20AQDXKJ9KCxhgkdUaLe9zbEsMUzmtXAJfMEMwDKxr
z3hirzpUMaGpZcbNkdGzq/FwgAppMhsDEvLwfoExNm2p//oe2g4LkcrDCjFzYQbJ
W/iP/asxchwntTL03bue4ql7zeBtNRNgusG3rQyveOnUmm14dKbsuKHIBPMYuHat
wH73Abmjfvfqs+jmc527IA==

Certifié conforme à l'original.

le 28/10/2021

IDENTIFICATION

M Aliciguzel Sadettin

A COMPLETER
A COMPLETER

N° d'adhérent : 20152660000606

Pour le compte de :
SASU A S CHAUFFEUR
25 RUE FARCOT
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

N° SIREN : 813 041 795
Période déclarée : 2020
Date limite de dépôt : 19/05/2021

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2020)
Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2018)
Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2020)
Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2020)
Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2020)
Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2019)
Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2020)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

25 RUE FARCOT

Code postal

93400

Ville

ST OUEN SUR SEINE

Pays

FRANCE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable à 15%

62

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case

Bilan simplifié

A - ACTIF

BRUT AMORTISSEMENTS
PROVISIONS NET EXERCICE
CLOS EN N

1 - ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations corporelles	39 706	23 824	15 882
Immobilisations financières (1)	100		100
TOTAL I (5)	39 806	23 824	15 982

2 - ACTIF CIRCULANT

Créances autres (3)	46		46
Disponibilités	6 763		6 763
TOTAL II	6 809		6 809
TOTAL GENERAL (I + II)	46 615	23 824	22 791

B - PASSIF

NET EXERCICE
CLOS EN N

1 - CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel	1 500
Report à nouveau	1 954
Résultat de l'exercice	53
TOTAL I	3 507

3 - DETTES

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	18 051	19 284
TOTAL III		19 284
TOTAL GENERAL (I + II + III)		22 791

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	13 493
Autres produits			1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			13 494
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			4 502
Autres charges externes			2 359
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés			615
		dont TP/CFE, CVAE	615
Dotations aux amortissements			5 956
Total des charges d'exploitation (II)			13 432
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			62
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		9
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			53

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	53	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		9
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	62	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	62	

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Matériel de transport	39 706			39 706	
Immobilisations financières					
	100			100	
TOTAL rubrique I	39 806			39 806	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	17 868	5 956		23 824
TOTAL rubrique II	17 868	5 956		23 824

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	13 493
TOTAL 1	13 493

II - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	4 502
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	2 359
TOTAL 3	6 861

III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	6 632
--	--------------

SASU A.S CHAUFFEUR
Au capital de 1500,00 EUROS
Siège Social : 25 RUE FARCOT 93400 ST OUEN
SIRET : 813 041 795 00010

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Sur l'exercice allant du 01/01/2020 au 31/12/2020

Madame, Monsieur,

Je vous ai convoqué en assemblée générale ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires

Je me permets d'attirer votre attention qu'aux termes de l'article 8 nouveaux du Code du Commerce, modifiés par la loi du 30 avril 1983 forment un tout indissociable :

- le bilan actif et passif
- le compte de résultat
- l'annexe des comptes du dit exercice

Comme vous pouvez le constater, l'annexe des comptes annuels détaille tous les comptes de l'actif et du passif et explique la formation du résultat.

Pour éviter toute redondance, le législateur a prévu dans l'article 340 que le rapport de gestion expose :

- la gestion de société durant l'exercice écoulé
- son évolution prévisible
- les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi
- ses activités en matière de recherche et de développement.

I- Gestion de l'exercice 2020

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2020, notre société a réalisé un résultat bénéficiaire de 53.00 Euros

II- Evolution prévisible

Développement de l'entreprise en augmentant le bénéfice.

III- Evénements importants survenus entre la date de clôture et ce jour

Aucun événement important ne mérite d'être signalé

IV- Affectation du résultat

Il vous sera proposé d'affecter ainsi le résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé

- réserve légale : 0,00 euros
- Autres réserves : 0,00
- Report du solde "à nouveau" bénéficiaire de 1954.00 euros.

VI Convention susceptible de tomber sous le coup de la loi sur les sociétés commerciales

Aucune n'est venue à la connaissance de la gérance

Enfin, ainsi que je vous l'ai indiqué vous trouverez dans l'annexe les compléments d'information qui vous sont nécessaires pour avoir une image fidèle de notre société je soumettrai à votre vote, les résolutions suivantes :

Première résolution :

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont été bien respectées et, notamment, de la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours précédant l'assemblée de l'inventaire soumis à son approbation

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Seconde résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion ainsi que l'inventaire approuve le rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2020 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour le dit exercice un résultat bénéficiaire de 53.00 Euros

Elle décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante

- Réserves légales : 0,00 euros
- Autres réserves : 0,00
- Report du solde "à nouveau" bénéficiaire de 1954.00 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée donne quitus entier au gérant pour l'exercice 2020 pour l'accomplissement concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention visée à l'article 50 de la loi sur les sociétés n'est à considérer au cours de l'exercice passé

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'assemblée donne pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal certifié par le gérant, à l'effet d'accomplir les formalités de publicité requises par la loi

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

L'assemblée prend acte que tous les associés sont présents et possèdent ensemble l'intégralité du capital social et renoncent à tout recours concernant le défaut de convocation requise par lettre recommandée

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ST OUEN le 31/07/2021

Le gérant



SASU A.S CHAUFFEUR
Au capital de 1500,00 EUROS
Siège Social : 25 RUE FARCOT 93400 ST OUEN
SIRET : 813 041 795 00010

RAPPORT DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15/07/2021

Chers associés,

Je vous ai convoqué en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à la loi et à nos statuts, pour vous présenter mon rapport sur l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2020, soumettre à votre approbation les comptes du bilan et du résultat et convenir de l'affectation de ce résultat.

Au cours de cet exercice nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 13 494.00 Euros HT.

Notre résultat net est un bénéfice de 53.00 Euros que je vous propose d'affecter en réserve légale à hauteur de 00.00 euros et au compte de REPORT A NOUVEAU créditeur pour le solde de 1954.00 euros.

Vous voudrez bien voter le texte des résolutions, qui vous sont proposées et donner à votre gérant quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

ST OUEN LE 31/07/2021.

LE GERANT

